



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

A31 Bis

Au cœur du sillon lorrain

SECTEUR NORD

RICHEMONT – FRONTIÈRE
LUXEMBOURGEOISE

Réunion d'ouverture de la concertation publique 2022/23

Salle Veymerange, Thionville
22 novembre 2022



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

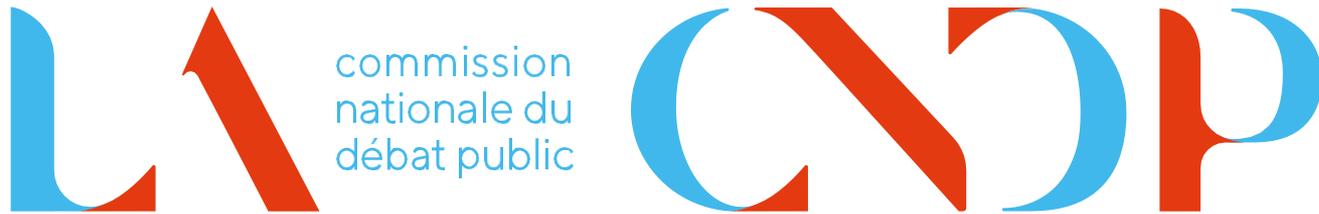
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Laurent TOUVET
PREFET DE LA MOSELLE

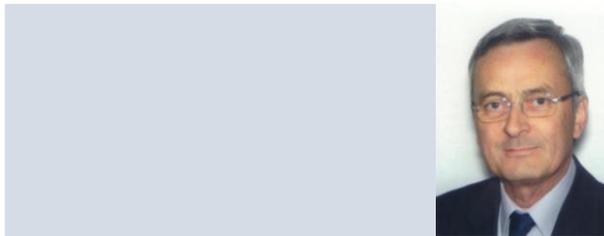


MA PAROLE A DU POUVOIR

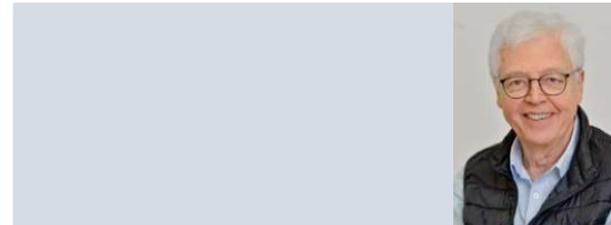
Jean-Michel
STIEVENARD
Luc MARTIN
GARANTS DE LA CONCERTATION



MA PAROLE A DU POUVOIR



Luc Martin
luc.martin@garant-cndp.fr



Jean-Michel Stievenard
jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr

La CNDP défend un droit :

“

Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

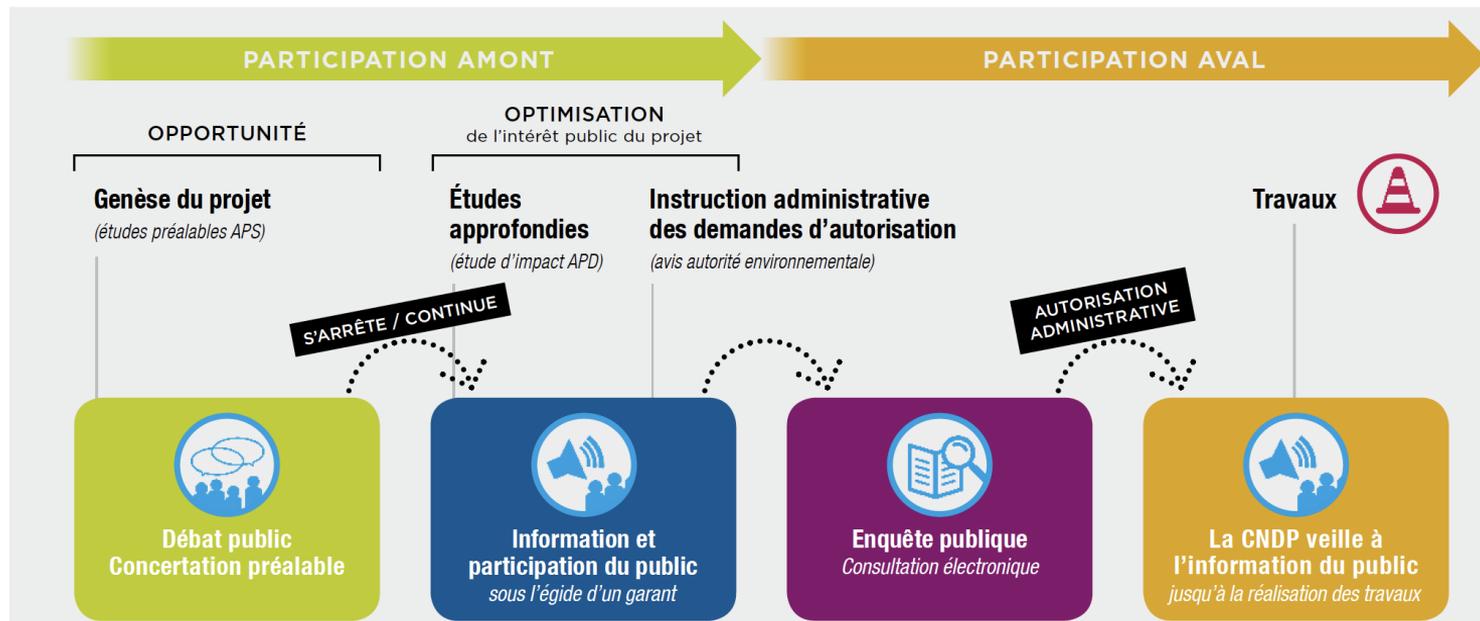


ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Un droit qui sert à quoi ?



Jean-Baptiste POINCLOU MODÉRATEUR

Présentation de la tribune

- M. Laurent TOUVET, préfet de la Moselle
- M. Thierry HEGAY, sous-préfet de l'arrondissement de Thionville
- M. Hervé VANLAER, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Grand Est
- M. Patrick CAZIN-BOURGUIGNON, directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Grand Est
- Mme Laure PERRIN, service transports, DREAL Grand Est
- M. Paul BOUZID, service transports, DREAL Grand Est

Déroulé de la réunion

Introduction – *20 min*

Présentation du projet – *25 min*

Echanges avec le public – *1 h*

Conclusion – *15 min*

Les règles du jeu



- Lever la main pour demander la parole
- **Attendre d'avoir le micro pour parler** (les réunions sont enregistrées)
- Se présenter avant de prendre la parole
- Interventions ou questions courtes (3 minutes) et réponses synthétiques, afin **que tout le monde puisse s'exprimer**
- Toutes les questions appellent une **réponse (contrairement à l'expression des points de vue)**



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paul BOUZID
DREAL GRAND EST

Plan de la présentation

1 État des lieux et perspectives
des besoins de mobilité

2 **Les solutions d'aménagement**
envisagées

3 Les modalités
de la concertation

1

État des lieux et perspective des besoins de mobilité

Des conditions de circulation déjà dégradées sur l'A31

Un cumul des trafics de transit, d'échange et local :

- La proximité avec le Grand Duché du Luxembourg
 - Une forte dynamique de métropolisation entre les pôles urbains
 - Un trafic de poids lourds en transit important (8 000 à 12 000 en moyenne)
- => Plus 100 000 véhicules par jour sur certaines sections

Conséquences :

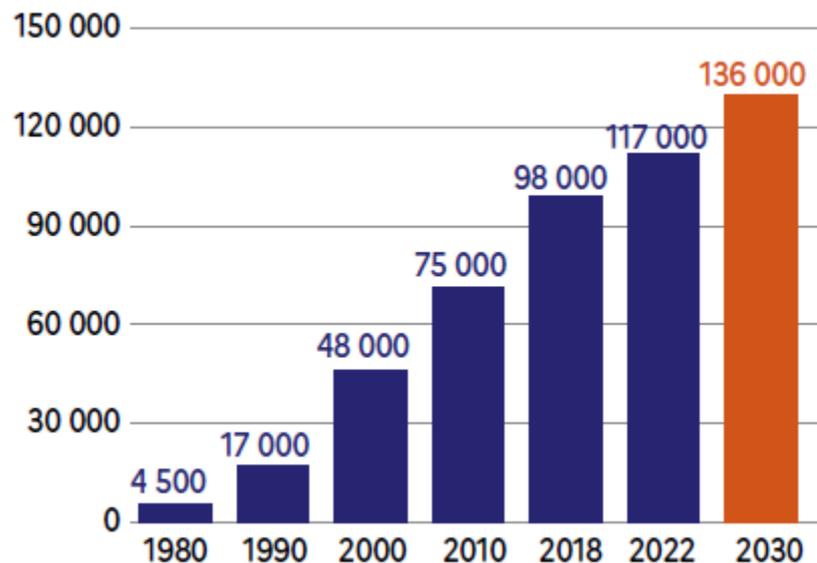
- Pas de temps de parcours fiable et des congestions quotidiennes
- Un coût de transport plus important pour les usagers
- Une perte de compétitivité pour les entreprises

Des mesures d'exploitation qui ne suffisent pas à restaurer les fonctionnalités de l'infrastructure

Une croissance des déplacements à absorber

- La croissance du nombre de travailleurs frontaliers (plus de 100 000 dans le Nord Lorrain en 2030)
- Le développement économique du Nord Lorrain
- **L'augmentation du nombre d'actifs** plus importante que celle de l'emploi

Évolution du nombre de travailleurs transfrontaliers (STATEC)

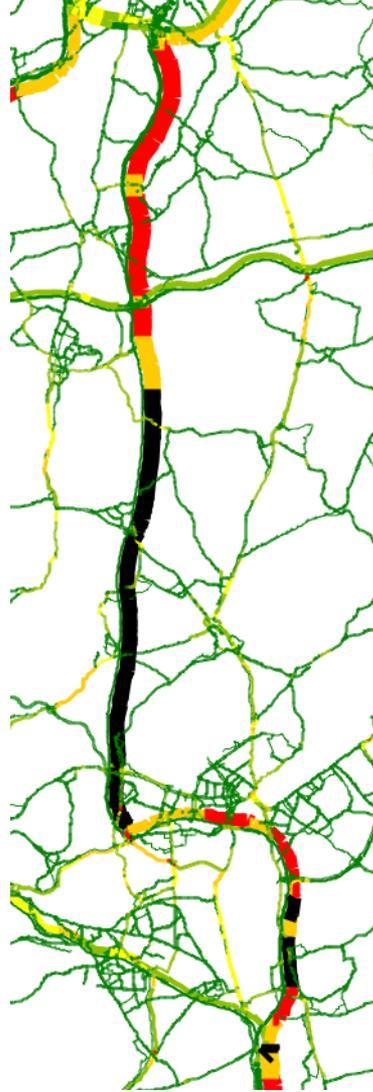


Une croissance des déplacements à absorber

La réserve de capacité en 2030



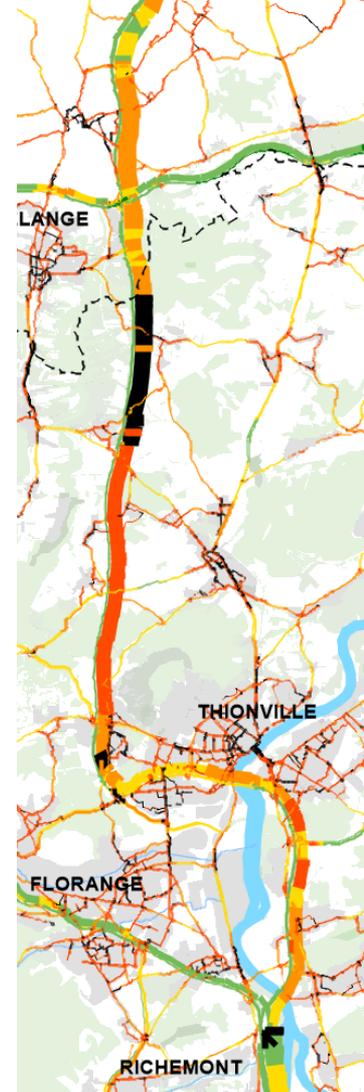
En jaune : faible
En rouge : nulle
En noir : dépassée



Vitesse moyennes des véhicules lors de la période de pointe du matin en 2030



En noir : < 30 km/h
En rouge : 30-50 km/h
En orange : 50-70 km/h
En jaune : 70-90 km/h
En vert : 90-110 km/h



Une infrastructure à remettre à niveau

- Construction de l'autoroute dans les années 1960 ou 1970
- Des **ouvrages d'arts** nécessitant des travaux
- Peu de rétablissement de **continuités écologiques** et de **traitement des eaux pluviales** aux normes environnementales en vigueur
- Une remise à niveau nécessaire pour garantir la sécurité **des usagers et du personnel d'intervention**

Un projet qui s'inscrit dans une politique de mobilité multimodale

Pour le transport de voyageurs :

- **l'augmentation de l'offre ferroviaire** d'ici à 2030 : de 9 000 à 22 000 places assises par jour et par sens
 - Financement paritaire des investissements entre la France et le Luxembourg (accord intergouvernemental de 2018)
- **Développement du covoiturage** dans le Nord-lorrain avec la réalisation de parkings-relais, financés à parité avec le Luxembourg
- Création de **voies de bus à haut-niveau de service sur le réseau secondaire** par le Département de la Moselle
- **Réalisation d'un schéma directeur des parkings-relais et des bus à haut-niveau de service** dans le Nord-lorrain en lien avec le Pôle métropolitain frontalier
- Transformation de la bande d'arrêt d'urgence en **voie réservée aux transports en commun** en plus de la mise à 2x3 voies sur l'A31 Bis.

Un projet qui s'inscrit dans une politique de mobilité multimodale

Pour le transport de marchandises :

- **Le renforcement de l'offre ferroviaire**
 - L'objectif national de doubler la part nationale du fret à l'horizon 2030 (loi d'orientation des mobilités et plan de relance)
 - Développement de l'autoroute ferroviaire Bettembourg – Le Boulou
 - Consolidation des capacités aux heures de pointe
- **Le développement de ports de la Moselle**

▶ Une politique ambitieuse de développement de modes alternatifs qui ne peut répondre à tous les besoins actuels et futurs

2

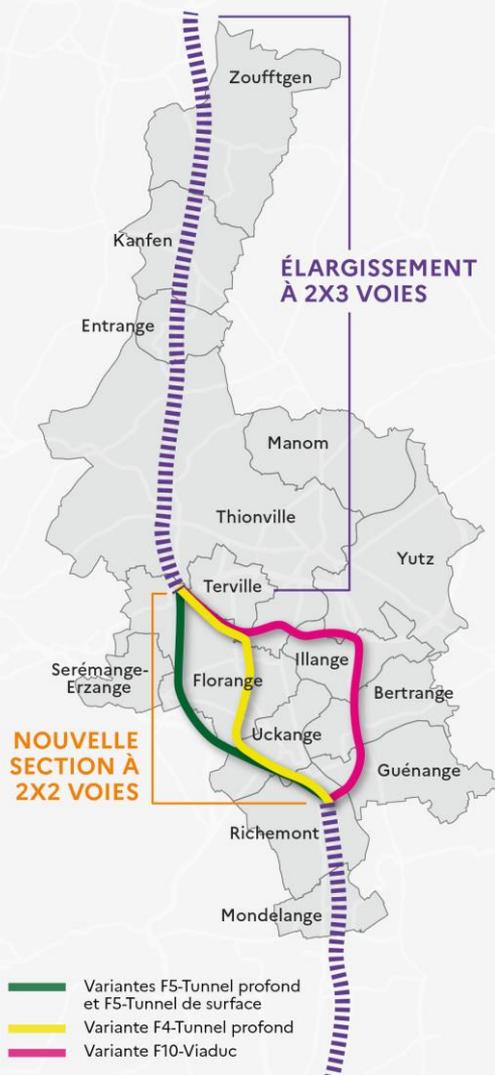
Les solutions **d'aménagement** envisagées

Les objectifs du projet

- Améliorer la qualité de vie des habitants en facilitant les déplacements dans le sillon lorrain
- Mettre l'infrastructures aux normes environnementales en vigueur
- Renforcer la sécurité des usagers et du personnel d'intervention
- Contribuer au développement économique du territoire tout en prenant en compte l'impératif climatique

Les aménagements envisagés

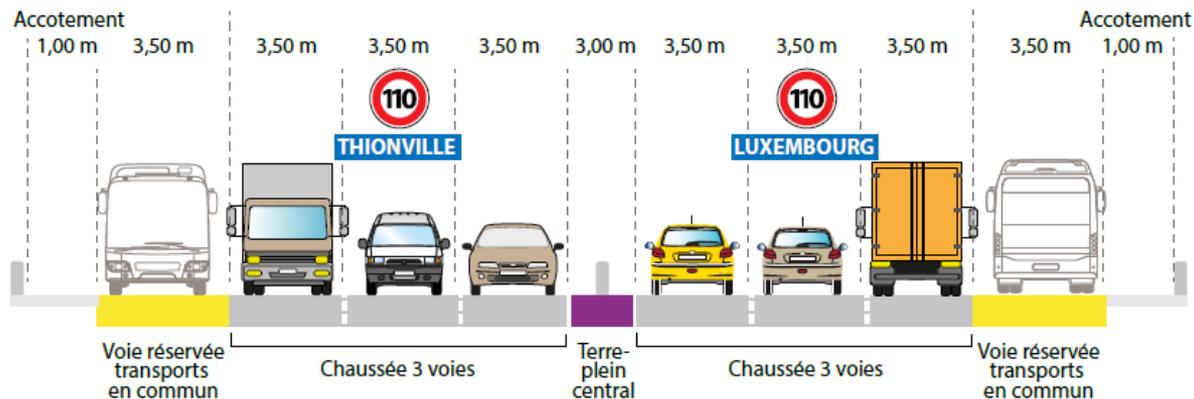
- Un élargissement à **2x3 voies** avec la transformation de la bande d'arrêt d'urgence en **voie réservée aux transports en commun**
- 4 variantes à **2x2 voies** en tracé neuf de l'échangeur de Richemont au Nord de Thionville
- La **mise en concession** de l'ensemble du secteur



Élargissement au nord de Thionville

- La mise à 2x3 voies
- Une voie réservée aux transports en commun sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence qui offrira un corridor pour des bus à haut-niveau de service
- La possibilité de mettre en place une voie réservée au covoiturage (ce qui est impossible à 2x2 voies)

Exemple de profil en travers d'une section élargie





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

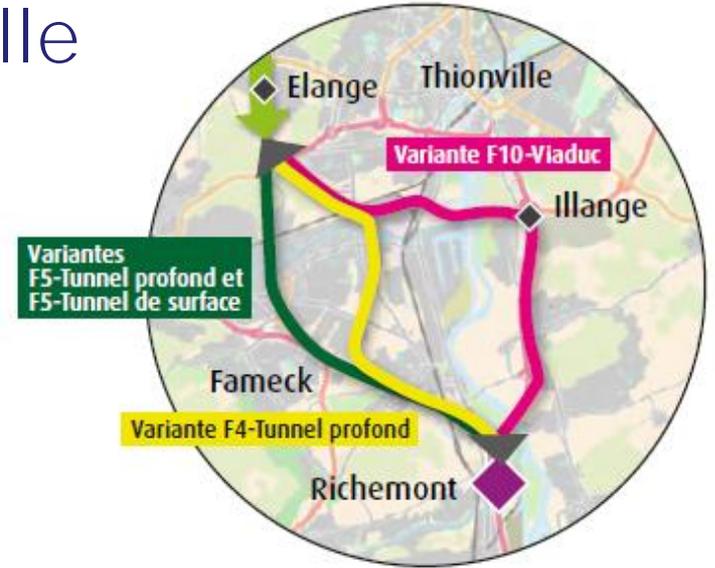
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Laure PERRIN
DREAL GRAND EST

Présentation des variantes du contournement de Thionville

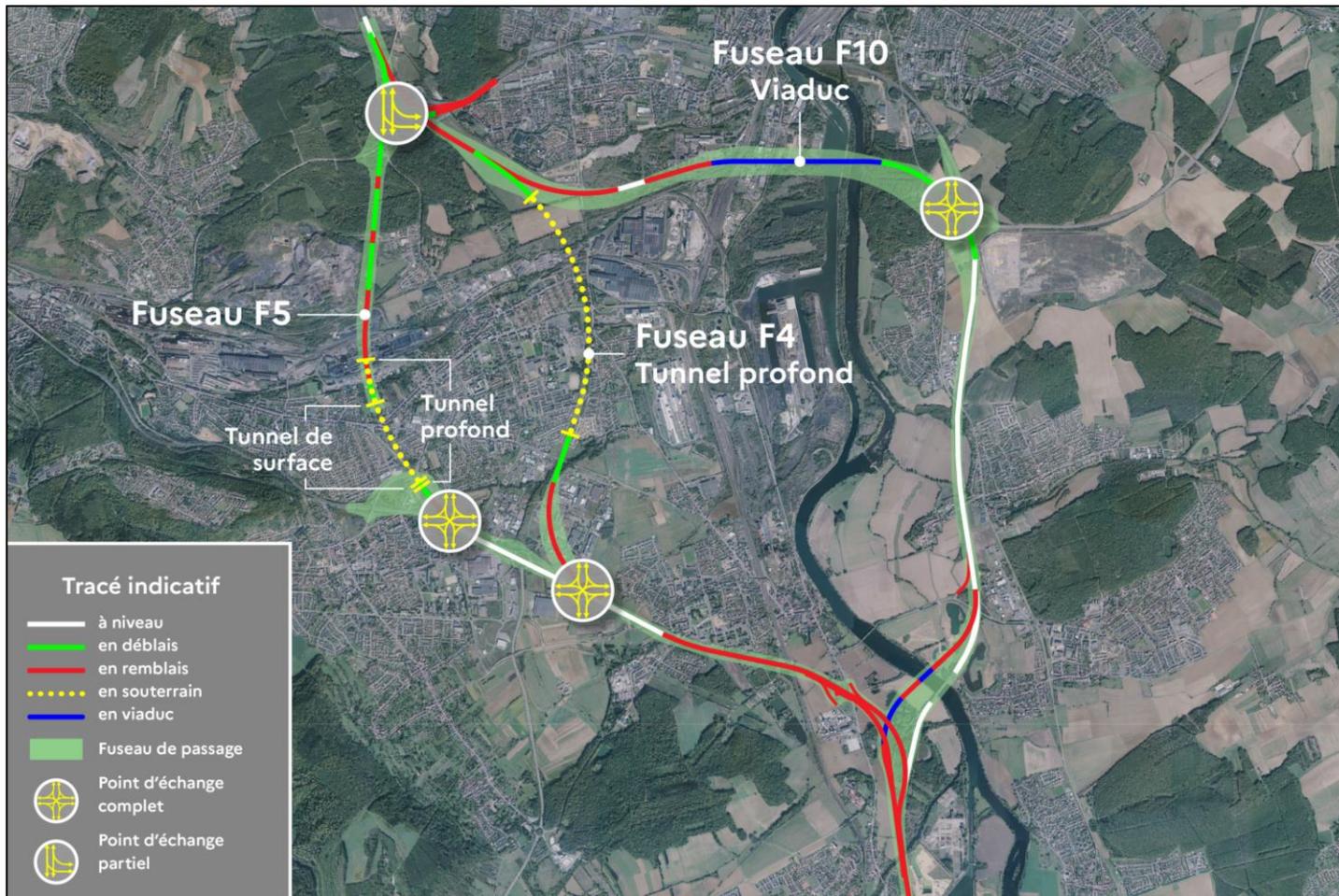
Les objectifs du contournement :

- Réduire le trafic dans Thionville
- Assurer la desserte des vallées de l'Orne, de la Fensch
- Réaliser un projet qui limite au maximum les impacts sur l'environnement (milieux humains et

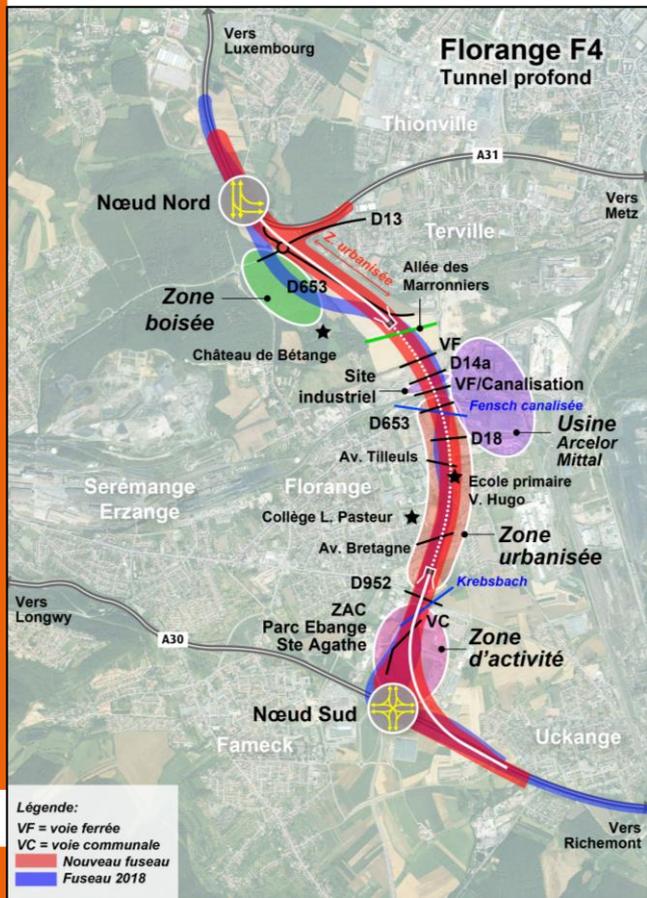


► (naturels)
Les 4 variantes soumises à la concertation publique sont issues d'un long processus de recherche de fuseaux de passage et de réduction du champ d'étude au fil des comités de pilotage. Elles ont été actées lors du comité de pilotage du 04/03/2022

Présentation des variantes du contournement de Thionville



Variante F4 – Tunnel profond



La variante

- Améliore la desserte des vallées de la Fensch et de l'Orne
- Cherche à réduire les impacts sur le milieu urbain avec la création d'un tunnel profond long de 2,2 km

Trafic estimé à l'horizon 2030 :

- 30 000 veh/j ;
- 25 000 veh/j en traversée de Thionville

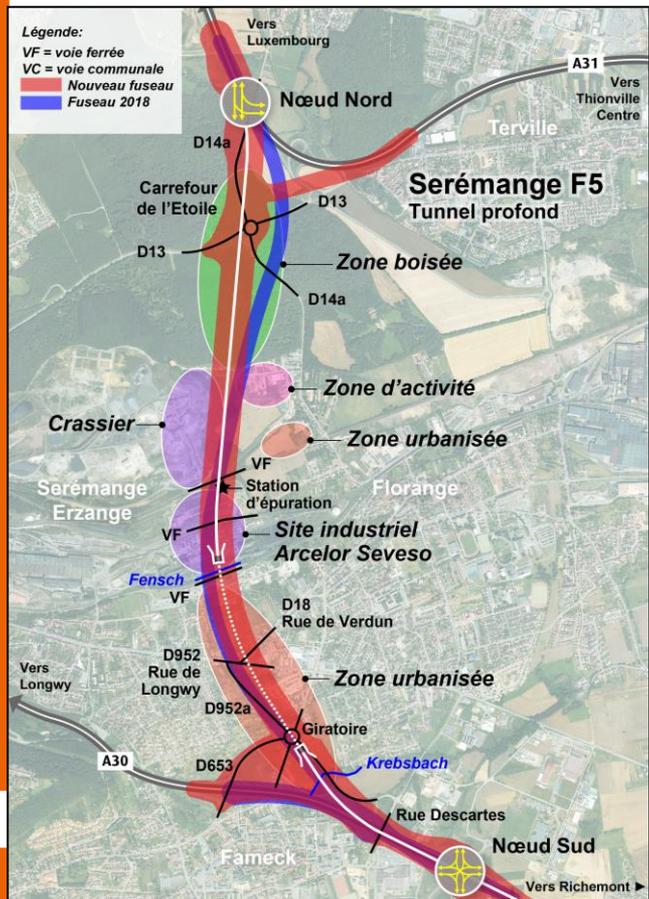
Coût du contournement (Richemont-Nœud Nord) :

- 510 à 630 millions €

Estimation péage : 4 € TTC (2022)
(Tarif Nœud Sud– Luxembourg)

Délai de réalisation : > 2030

Variante F5 – Tunnel profond



La variante

- Améliore la desserte des vallées de la Fensch et de l'Orne
- Cherche à réduire les impacts sur le milieu urbain avec la création d'un tunnel long de 1,2 km
- Est soumise à la dépollution des sols lié au passage en déblais sur le site de la cokerie

Trafic estimé à l'horizon 2030 :

- 20 000 veh/j ;
- - 15 000 veh/j en traversée de Thionville

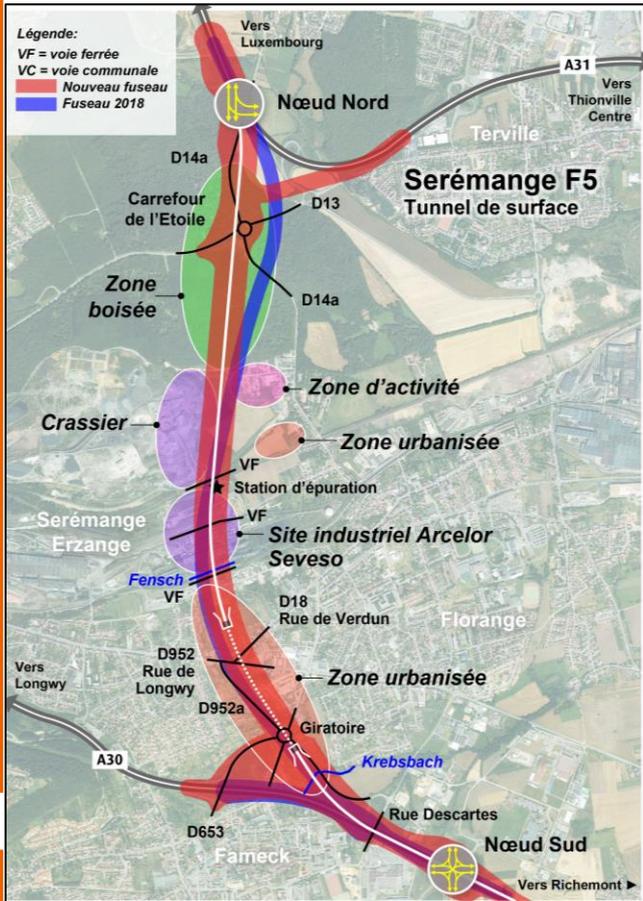
Coût du contournement (Richemont-Nœud Nord) :

- 530 à 640 millions €

Estimation péage : 4,40 € TTC (2022)
(Tarif Nœud Sud- Luxembourg)

Délai de réalisation : > 2035

Variante F5 – Tunnel de surface



La variante

- Améliore la desserte des vallées de la Fensch et de l'Orne
- Cherche à réduire l'impact sur le milieu urbain avec la création d'un tunnel peu profond long de 850 m
- Est soumise à la dépollution des sols lié au passage en remblais sur le site de la cokerie



Trafic estimé à l'horizon 2030 :

- 40 000 veh/j ;
- -35 000 veh/j en traversée de Thionville

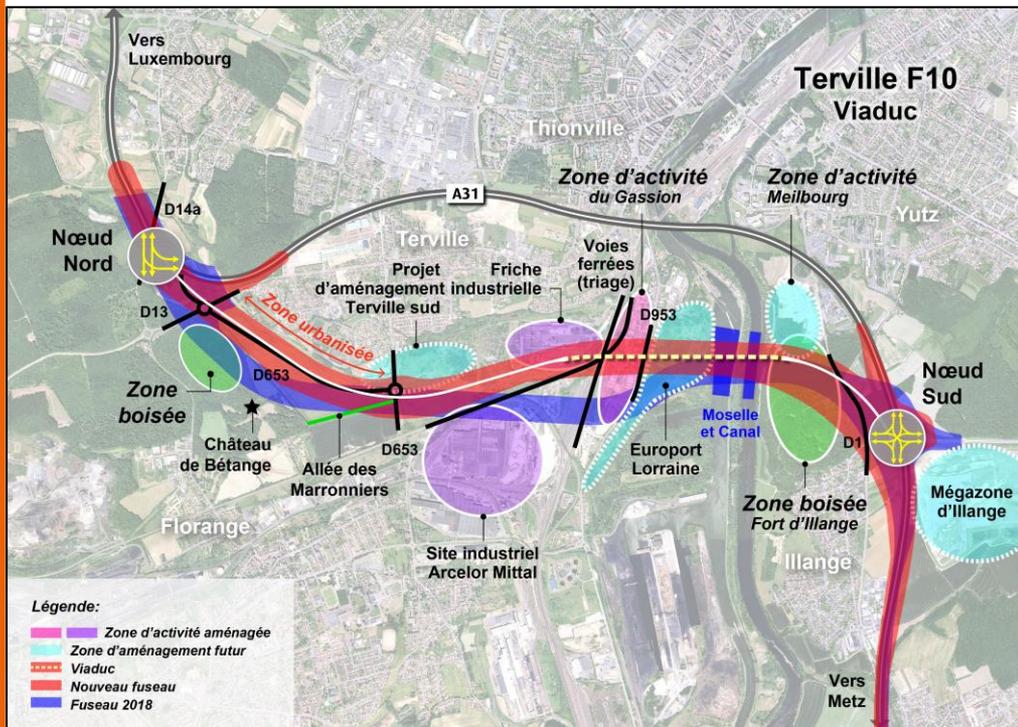
Coût du contournement (Richemont-Nœud Nord) :

- 290 à 360 millions €

Estimation péage : 2,80 € TTC (2022)
(Tarif Nœud Sud– Luxembourg)

Délai de réalisation : > 2035

Variante F10 - Viaduc



La variante

- Améliore la desserte de l'Est de Thionville
- N'améliore pas la desserte des vallées de l'Orne et de la Fensch
- Limite, de par son tracé, les impacts sur le milieu urbain

Trafic estimé à l'horizon 2030 :

- 20 000 veh/j ;
- 20 000 veh/j en traversée de Thionville

Coût du contournement (Richemont-NN) :

- 380 à 470 millions €

Estimation péage : 3,10 € TTC (2022)

Délai de réalisation : 2030

3

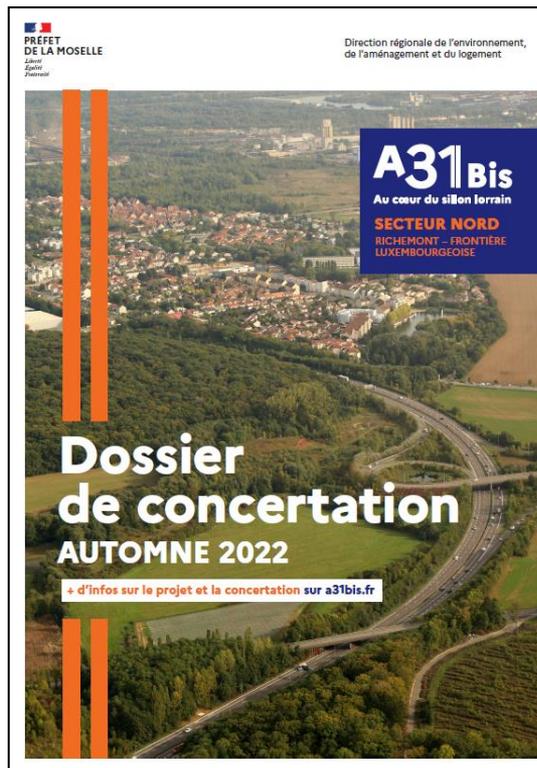
Les modalités de la concertation

Modalités d'information et d'expression



- Le site permet de suivre les actualités du projet et de la concertation
- Le site permet aussi de s'exprimer via la rubrique '**Poser une question**' et de consulter les expressions via celle '**Lire les contributions**'

Modalités d'information et d'expression



- Le dossier de concertation décrit de manière détaillée les options d'aménagement proposées à la concertation publique. Il met à disposition du public les résultats des études préalables réalisées depuis 2019 et l'analyse multicritères.
- La synthèse du dossier sera distribuée plus largement au public participant aux rencontres publiques.

Modalités d'information et d'expression

PRÉFET DE LA MOSELLE
Jean-Baptiste FAVRE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Projet A31 Bis
PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR LE SECTEUR NORD

A31 Bis
Au cœur du sillon lorrain
SECTEUR NORD
RICHEMONT - FRONTIÈRE LUXEMBOURGEOISE

|| Du 21 novembre 2022 au 3 février 2023, une nouvelle séquence de concertation est organisée sur le secteur nord du projet A31 Bis. **Objectif: éclairer l'État sur le choix de la variante préférentielle de tracé pour le contournement de Thionville.**

Pourquoi le projet A31 Bis ?
L'A31 dans sa partie nord - entre Richemont et le Luxembourg - est une infrastructure empruntée quotidiennement par des milliers de Lorrains. Actuellement confrontée à un problème de saturation, l'A31 devrait accueillir davantage de trafic routier dans les prochaines années, et ce même en prenant en compte les politiques ambitieuses d'alternatives à la route. En proposant une infrastructure remise à niveau et adaptée à la hausse du trafic, le projet A31 Bis permettra d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

Quels aménagements sur le secteur nord ?
Entre le nord de Thionville et la frontière luxembourgeoise, l'A31 sera élargie à 2x3 voies. En complément des trois voies, une voie sera réservée aux transports en commun. Cet élargissement s'accompagnera d'une mise à niveau environnementale de l'infrastructure, de la reconfiguration des échangeurs et de la réhabilitation de l'aire d'Entrings.
Plus au sud, la configuration actuelle de l'A31 dans la traversée de Thionville et de Terville ne permet pas d'ajouter de voies supplémentaires : c'est pourquoi une **nouvelle section en 2x2 voies est envisagée**. Elle permettra le contournement de Thionville. Quatre variantes sont à l'étude (voir schéma ci-contre). L'ensemble du secteur nord sera mis en concession, afin d'accélérer la mise en œuvre du projet.

Un projet qui se précise
La concertation de 2018-2019 a défini les principales orientations d'aménagement et mis en évidence l'urgence à agir sur le secteur nord. En juin 2019, une lettre de commande ministérielle demandait à la préfecture de la région Grand Est, maître d'ouvrage du projet, de poursuivre les études du projet entre Richemont et la frontière luxembourgeoise, et tout particulièrement les variantes de contournement de Thionville. Sur la base de ces études, le comité de pilotage du secteur nord a décidé en mars 2022 de retenir **4 variantes de contournement de Thionville**, pour les porter à la concertation.

Une nouvelle concertation sur le secteur Nord
La nouvelle concertation concerne le secteur nord du projet, entre Richemont et la frontière luxembourgeoise. Elle permettra de partager l'avancement des études, d'informer sur les caractéristiques du projet et de recueillir l'avis des participants sur les variantes proposées pour le contournement de Thionville. **Les contributions du public éclaireront l'état sur le choix de la variante préférentielle à retenir en vue de la poursuite des études.**
À l'issue de la concertation, la DREAL Grand Est fera un bilan des échanges et l'état précisera les suites qu'il donne au projet A31 Bis sur le secteur nord.

Vous souhaitez participer à la concertation ?
Retrouvez toutes les modalités de la concertation au dos du document.

- La feuille d'information s'accompagne d'un coupon T à découper et préaffranchi qui permet de poser une question ou de donner son avis.

Programme des rencontres publiques

Réunion	Date	Lieu	Objet
1	22 novembre 2022 19h00	Thionville Espace de Veymerange	Réunion publique d'ouverture
2	28 novembre 2022 19h00	Terville Le 112	Réunion publique thématique sur les enjeux mobilité du secteur Nord
3	8 décembre 2022 19h00	Florange Salle Aubépine	Réunion publique thématique sur les enjeux du contournement de l'agglomération de Thionville
4	12 décembre 2022 19h00	Kanfen Espace socioculturel	Réunion publique thématique sur la mise en concession et l'élargissement à 2X3 voies au nord de Thionville
5	17 janvier 2023 19h00	Fameck Salle Victor Hugo	Réunion publique thématique sur les circulations, le système d'échange et les reports de trafic
6	2 février 2023 19h	Thionville Salle Val-Marie	Réunion publique de clôture

Programme des rencontres publiques

Rencontre	Date	Lieu
Rencontre de proximité n°1	25 novembre 2022 Matin	Marché de Terville
Rencontre de proximité n°2	26 novembre 2022 Matin	Marché de Thionville
Rencontre de proximité n°3	2 décembre 2022 Après-midi	Leclerc de Fameck
Visite de site	3 décembre 2022 Matin (voire journée)	Inscription du www.a31bis.fr
Atelier sur l'analyse multicritère des variantes	9 janvier 2023 19h30	Florange Gymnase du collège

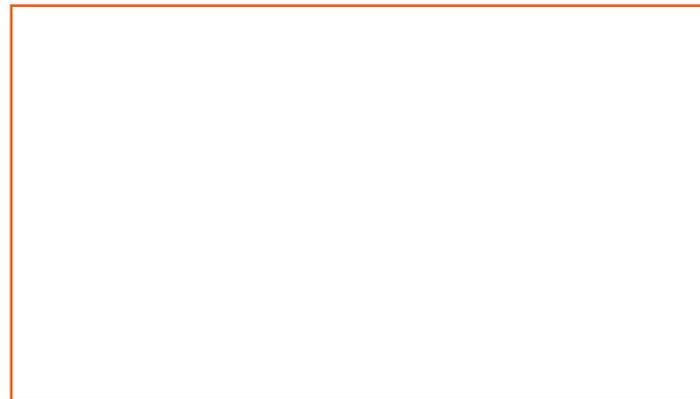
Rendez-vous
sur le site Internet :
www.a31bis.fr

Merci de votre attention !

Temps d'échanges

Les règles du jeu

- Lever la main pour demander la parole
- **Attendre d'avoir le micro pour parler** (les réunions sont enregistrées)
- Se présenter avant de prendre la parole
- Interventions ou questions courtes (3 minutes) et réponses synthétiques, afin que tout le **monde puisse s'exprimer**



Conclusion